

La séance est ouverte à 20h30.

L'an deux mil vingt-cinq

Le treize novembre à vingt heures trente minutes :

Le Conseil municipal de la commune de MIREMONT 31190

Dûment convoqué, s'est réuni en session **ordinaire**

À la Mairie de Miremont,

Sous la présidence de M. BAURENS Serge, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 06/11/2025

Secrétaire de séance : Thi-Maï BILLA

Présents : BAURENS Serge, DIDIER Claude, MONIER Cathy, RAMOS Jean-Louis, BOURGOUIN Jeannine, BILLA Thi-Maï, MEYER Gérald, FLORIVAL Guy, COQUILLAT Laurence, LAJUX Xavier, CALMEL Thomas, FEDOU Emmanuelle.

Absents excusés : CORET Alexandra, FRITZ Sandrine, LAHCINI Yasmina, MINATEL Thierry, DIDIER Éric, BOUTCHAKKOUCHT Hafid

Absents non excusés :

Absents ayant donné pouvoir : Sonia POBLE donne pouvoir à Claude DIDIER.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 11 Septembre 2025 est approuvé à l'unanimité des présents.

1. Abrogation de la délibération N°55-24 en date du 12 septembre 2024 relative à la mise en place du RIFSEEP. (27/25)

(01/1311/2025 – Personnel Communal)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide :

Votants : 13 ; voix pour : 13, Voix contre : 0, Abstention : 0

D'abroger la délibération N°55-24 en date du 12 décembre 2024 à compter du 15/11/2025,

D'instaurer un Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) tel que présenté ci-dessus à compter du 15/11/2025,

D'autoriser le Maire à fixer par arrêté individuel le montant de l'IFSE et du CIA versés aux agents concernés dans le respect des dispositions fixées ci-dessus,

D'abroger toutes les délibérations antérieures concernant le régime indemnitaire :

- La délibération N°64/02 du 10/09/20022 portant mise en place de l'Indemnité d'Exercice de Mission (IEM) aux agents relevant du grade d'Adjoint Administratif.
- La délibération N°41/07 du 22/05/2007 portant mise en place de l'Indemnité d'Exercice de Mission (IEM) aux agents relevant du grade d'Adjoint Technique.
- La délibération N°40/07 du 22/05/2007 Portant mise en place du dispositif d'Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT) aux agents relevant du grade d'Adjoint Administratif.

De prévoir et d'inscrire les crédits correspondants au budget.

Les dispositions de la présente délibération prendront effet au 15/11/2025.

2- Transfert des voies et réseaux du Lotissement Impasse de la Négrette dans le domaine public communal. (28/25)

(02/1311/2025 – Urbanisme – Gestion foncière)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

Votants : 13 ; voix pour : 13, Voix contre : 0, Abstention : 0

- Autorise le classement dans le domaine public de la commune la voie « Impasse de la Négrette »,
- Autorise le Maire à accomplir toutes les démarches nécessaires pour formuler le classement, et notamment pour contacter le notaire en vue de l'acquisition, des voies susmentionnées pour l'euro symbolique.

3- Approbation du montant des charges supplétives pour l'année 2024 – CCBA – Commune de Miremont. (29/25)

(03/1311/2025 – Scolaire et périscolaire)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

Votants : 13 ; voix pour : 13, Voix contre : 0, Abstention : 0

Approuve le montant des charges supplétives à reverser par la CCBA à la Commune de Miremont pour l'année 2024 au titre des données de l'année 2023 pour un montant de 10 409.37 €.

Mandate Monsieur le Maire pour la signature de toutes les pièces relatives à ce dossier.

4- Décision Modificative N°1 – Virements de Crédits. (30/25)

(04/1311/2025 – Comptabilité – Budget)

Le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés,

Votants : 13 ; voix pour : 12, Voix contre : 0, Abstention : 1 (Mme FEDOU Emmanuelle)

Vote les virements de crédits ci-dessous désignés.

Donne pouvoir à M. le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D- 6811 : Dot. Aux amort. Des immobilisations incorporelles et cor	0.00 €	100.00 €	0.00 €	0.00 €
R- 77681 : Neutralisation des amortissements	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 986.00 €
TOTAL 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	100.00 €	0.00 €	3 986.00 €
R- 70876 : Remboursement de frais par le GFP de rattachement	0.00 €	0.00 €	3 886.00 €	0.00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes di	0.00 €	0.00 €	3 886.00 €	0.00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	0.00 €	100.00 €	3 886.00 €	3 986.00 €
INVESTISSEMENT				
D- 198 Neutralisation des amortissements	0.00 €	3 986.00 €	0.00 €	0.00 €
D- 2128 Autres agencements et aménagements	0.00 €	12 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D- 2181 : Installations générales, agencements et aménagements	12 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R- 2804111 : Amort. Subv. Etat - Biens mobiliers, matériel et étude	0.00 €	0.00 €	0.00 €	100.00 €
TOTAL 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 000.00 €	15 986.00 €	0.00 €	100.00 €
D. 21568 : Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	3 886.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	3 886.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	15 886.00 €	15 986.00 €	0.00 €	100.00 €
Total Général	200.00 €		200.00 €	

5- Reprise de provision pour créances douteuses. (31/25)

(05/1311/2025 – Comptabilité - Budget)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

Votants : 13 ; voix pour : 13, Voix contre : 0, Abstention : 0

Décide de procéder à l'ajustement du montant de la provision pour créances douteuses

Fixe le montant actualisé de la provision à 196.23 €

Autorise la reprise sur créances douteuses à l'article 7817 pour un montant de 1803.77 €

Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette provision.

6- Amortissement et neutralisation du versement d'une subvention d'équipement. (32/25)

(06/1311/2025 – Comptabilité - Budget)

Le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés,

Votants : 13 ; voix pour : 12, Voix contre : 0, Abstention : 1 (Mme FEDOU Emmanuelle)

Adopte l'amortissement et la neutralisation du compte budgétaire 204411 « Subventions nature organismes publics - biens mobiliers matériel et études »

S'engage à ouvrir les crédits afin de réaliser la neutralisation par le biais de la Décision

Modificative n° 1

Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

Séance levée à 21h20.

Fait à Miremont, le 14 Novembre 2025.

Le Maire,

Serge BAURENS.

Affiché le : 15/11/2025

